



Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

Juillet 2014

Editorial

Quatre mois se sont écoulés depuis l'élection du nouveau conseil municipal.

Comme promis nous nous sommes mis au travail sans attendre pour améliorer le présent et préparer l'avenir du village.

Comme vous pourrez le constater, beaucoup de chantiers sont en cours ou déjà réalisés, d'autres plus importants encore sont prévus.

A chaque étape, vous serez informés et vos avis écoutés, soyez en sûrs.

L'équipe municipale est présente dans le village et disponible. N'hésitez pas à nous solliciter, parlons-nous et agissons ensemble.

Mis à part les travaux faits ou à faire, la Municipalité a composé des commissions tels le CCAS, les travaux, les transports et la culture... Notre objectif : écouter, innover, être au plus près de vos préoccupations.

Là aussi, le dialogue est ouvert en permanence.

MAIRIE DE SAORGE

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

10h -12h et 14h -16h

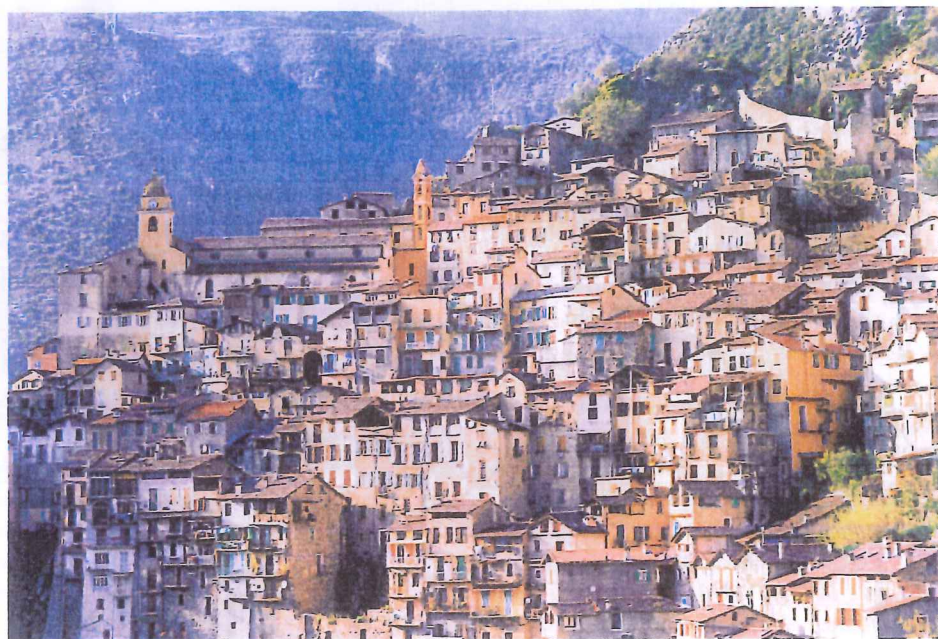
Mercredi 10h-12h

Tél : 04 93 04 51 23

Fax : 04 93 04 55 25

Mail : mairie.saorge@wanadoo.fr

Site : www.saorge.fr



SAORGE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le village a renoué avec l'ADTRB qui a en charge le programme « Pays d'Art et d'Histoire » pour la ROYA / BEVERA, dans ce cadre :

- Vendredi 15 août 2014 à 15 h 00 : **Concert d'orgue** par Silvano Rodi à l'église paroissiale
- Jeudi 21 août 2014 à 15 h 00 : **Visite guidée du village** – RDV Place Ciapagne - Tarif : 4 Euros – organisée par le Pays d'Art et d'Histoire / ADTRB
- Dimanche 21 septembre 2014 à 15 h 30 : **Déambulation dans le village sur le thème « Patrimoine naturel - Patrimoine culturel »** organisée par les associations Signes / ADTRB
- Du vendredi 22 octobre à la fin décembre 2014 : **Exposition « Paysages apprivoisés, empreintes de l'homme sur la nature »** à la Chapelle des Pénitents Noirs organisée par le Pays d'Art et d'Histoire / ADTRB

SAORGE VILLAGE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE « CCAS » se compose :

- du Maire : Brigitte BRESC
- de 4 élus : Christine SIC, Marie-Noëlle DEL AMO, Christian PRADIER et Jean-Pierre PIOLAT
- de 4 membres désignés Mary Laurence BONNET, Marie-José CHABBEY, Maryse FRACASSI et Chantal HEUREUSE.

Il réfléchit aux modes d'action pour aller au-delà... du colis annuel aux anciens :

- Prendre en compte les besoins réels de la population, des anciens comme des plus jeunes (rencontres systématiques)
- Développer l'aide à la personne en partenariat avec des structures spécialisées
- Améliorer le lien social notamment en organisant des rencontres avec des intervenants sur des thèmes précis et en s'appuyant sur les associations.
- Aider les plus démunis
- Garantir la paix sociale

Une permanence est assurée tous les mardis de 10 h à 12 h

en Mairie (☎ 04.93.04.51.23).

D'ores et déjà un service de livraison de médicaments est opérationnel.

ECOLE : RENTREE 2014

A la rentrée scolaire de septembre 2014, tous les élèves de l'école bénéficieront de nouveaux horaires. (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires)

Les horaires de la nouvelle organisation se déclinent :

	8h45 - 11h45	11h45- 13h30	13h30- 15h45	15h45 - 16h30
Lundi	CLASSE	Pause déjeuner	CLASSE	Activités périscolaires
mardi	CLASSE	Pause déjeuner	CLASSE	Activités périscolaires
mercredi	CLASSE			
jeudi	CLASSE	Pause déjeuner	CLASSE	Activités périscolaires
vendredi	CLASSE	Pause déjeuner	CLASSE	Activités périscolaires

Le ramassage scolaire sera avancé et tous les enfants rentreront sur leur commune respective afin de bénéficier des activités périscolaires de 15h45 à 16h30

CARNET

Bienvenue à Gabrielle chez Charlie et Pascal
Félicitations aux nouveaux mariés Claire et Emmanuel Harel

Adieux à Christophe

Madame Dragon née Pastorelli

Mlle André et Mr Mourougapa de l'E.P.H.A.D.

Le vendredi 15 Août à 16h salle des fêtes

Vernissage de l'Exposition des artistes de l'E.P.H.A.D. « le temps des cerises » de Saorge et de la F.A.M. de Breil

LES REGLES D'OR POUR NOS AMIS LES CHIENS

Une Campagne de sensibilisation aux déjections canines avec des affiches et des dépliants se poursuit

...ou comment éviter de salir les rues et d'imposer aux employés communaux le travail rebutant de ramasser les crottes !
aujourd'hui on informe et demain ?
On parie sur le civisme des Saorgiens !



ORDURES MENAGERES

Pas d'encombrants au mois d'août à Saorge

La déchetterie de Breil est ouverte à tous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à midi

PREMIERS SECOURS

Jeudi 10 juillet le village se mobilise pour apprendre les gestes qui sauvent.

Toute la matinée les volontaires se sont succédés pour s'entraîner, avec les pompiers à l'utilisation du défibrillateur et à la pratique du massage cardiaque. Cette initiative a réuni une quarantaine de saorgiens.



D'autres formations de premiers secours seront organisées par la mairie

APPARTEMENT A LOUER

La Mairie de Saorge met en location :

Un appartement de 92 m², avec cave, vue sur la vallée, situé près de La Poste comprenant :

1^{er} étage : cuisine et salle à manger, balcon

2^{ème} étage : 2 chambres + 1 salle de bain

3^{ème} étage : chambre + 1 salle de bain + 1

grande terrasse couverte / séchoir

Prix mensuel : 570 Euros (Hors charges)

S'adresser à la mairie pour le dossier d'inscription

Date limite d'inscription : 20 août 2014

Date prévue pour la commission d'attribution : fin août 2014

INFORMATION TUNNEL DE TENDE

Le chantier du nouveau tunnel de TENDE est ouvert : conséquences pratiques !

1ère phase : drainage des eaux dans l'ancien tunnel
L'entreprise italienne en charge des travaux demandait la fermeture totale du tunnel pendant 2 mois et demi !
Devant l'hostilité des maires français et italiens, une réunion a eu lieu à LIMONE le 25 juin 2014 à l'initiative de la sous-préfète montagne des Alpes-Maritimes et de la sous-préfète italienne de la Province de CUNEO, en accord avec le « Comité de Sécurité Intergouvernemental », il a été décidé ce qui suit :

Du 15 juillet au 15 septembre 2014 :

Le tunnel sera fermé les nuits de semaine du lundi au samedi matin de 22 h 00 à 6 h 00 à l'exception des veilles de jours fériés et les jours fériés français et italiens

Du 15 septembre 15 décembre 2014 :

Le tunnel sera fermé toutes les nuits de 19 h 00 à 6 h 00 y compris les week-ends, les veilles et les jours fériés français et italiens.

EN PLUS : Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2014 :

Le tunnel sera fermé du mardi à 19 h 00 au vendredi matin à 6 h 00

Du 15 décembre au 6 janvier 2015 :

Le tunnel sera fermé les nuits de semaine du lundi au samedi matin de 22 h 00 à 6 h 00 à l'exception des veilles de jours fériés et les jours fériés français et italiens

2ème phase prévisionnelle : percement du nouveau tunnel - 3 ans de travaux soit de janvier 2015 à fin 2017

3ème phase prévisionnelle : réalésage de l'ancien tunnel - environ 3 ans de travaux soit jusqu'en 2020...

Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons les informations officielles (arrêtés préfectoraux)

TRANSPORTS

Le train n'est pas sur les rails...

Ligne VINTIMILLE – CUNEO via BREIL :

On attend toujours le financement italien pour la partie du trajet qui incombe à l'Italie, des promesses certes mais dans les faits ?

Seule leur d'espoir : dans la perspective des travaux du tunnel de Tende, le PIEMONT envisage d'augmenter le nombre de trains entre Cuneo et Vintimille, à suivre... des trains supplémentaires les week-ends sont annoncés...

Ligne NICE – TENDE via BREIL :

Ça n'avance pas vite... réouverture proposée par la SNCF le 25 août !!!

Néanmoins autre leur d'espoir : devant la carence de la SNCF et de l'Etat, on annonce la création d'un GECT franco-italien pour sensibiliser les instances européennes et organiser une gouvernance commune de la ligne à laquelle nous avons donné une adhésion de principe.

Saluons au passage le travail du comité de défense du train.

Rien n'est net. Restons mobilisés.



Bus Ligne 905 MENTON – TENDE :

Les chauffeurs refusaient de monter à Saorge prétextant l'étroitesse de la route et les voitures mal garées ...

Nous sommes intervenus auprès du prestataire pour que les bus assurent le service jusqu'à Saorge. Désormais la CARF s'est engagée à ce que Saorge soit desservi à tous les horaires du 905.

Attention néanmoins au stationnement gênant !

QUERELLE DE JEUNES OU VIEILLE QUERELLE ? UNE QUERELLE PEUT EN CACHER UNE AUTRE...

A l'issue de la Fête de la Musique, une altercation avec échange de coups a opposé des jeunes du village.

Le trouble sur la voie publique n'est pas admissible, il sera sanctionné.

En outre, lors de cette altercation, des propos inadmissibles ont été échangés (en sus des coups et des noms d'oiseaux) entre jeunes de moins de 20 ans, certains dont les parents sont saorgiens depuis 20 ans et d'autres depuis plus longtemps.

Tous ces jeunes sont du village, ils y vivent, peu ou prou, ils sont allés à l'école ici le plus souvent.

Il n'y a pas de citoyens plus ou moins saorgiens, tous sont égaux. Les jeunes ne doivent pas reproduire de vieux clivages imbéciles : « chasseurs bornés / hippies drogués »...

Clairement la mairie n'est pas plus aux uns qu'aux autres !

Arrêtons les caricatures stupides. Nous travaillons pour le bien de tous, pour améliorer la vie quotidienne de tous et préparer l'avenir de tous.

Nous ne mettons pas la tête dans le sable et prenons les problèmes de face en recevant et en discutant avec les auteurs de trouble (jeunes ou moins jeunes !).

L'harmonie est indispensable à une vie sereine et intelligente dans le village. Nous y veillons, aidez-nous, c'est l'affaire de tous. !!!

LES TRAVAUX D'AVENIR EN COURS ET À VENIR

Dans l'urgence :

Il est nécessaire de consolider le pont aqueduc du « Bain du Sémite » qui menace ruine. Des travaux acrobatiques sont en cours de réalisation.

A terme pour sauvegarder cet ouvrage d'art qui fait partie du patrimoine de SAORGE, il faudra entreprendre des travaux de restauration de ce monument avec la contribution des pouvoirs publics et un appel aux dons pour préserver ce site remarquable et très apprécié par des générations de baigneurs.



Travaux en cours :

- Aménagement de l'aire de retournement du drain St Joseph. Objectif : mettre les poubelles à l'intérieur pour libérer l'espace (accessoirement : changer les boîtes aux lettres...)
- Village fleuri : nettoyage des jardins et renouvellement des fleurs dans les jardinières
- Restructuration du site Internet de la mairie (néanmoins toujours consultable sur www.saorge.fr)
- Place CIAPAGNE : suite à l'éboulement de la falaise dominant la place et après expertise géologique des travaux (acrobatiques) de protection ont été entrepris, purge, débroussaillage et réfection de la base de la muraille de l'église paroissiale.
- Réseau d'eau : les travaux effectués dans le Caïros livrés en 2012 ne sont pas satisfaisants : le réservoir d'eau potable fuit, le débit d'eau est insuffisant (canalisations vétustes) l'eau est trop chlorée à suivre de prèscar erreur de conception et malfaçons probables
- Le nettoyage des drains est en cours. La pose de buses d'évacuation des eaux pluviales sera effectuée dans quelques mois.
- Extension à court terme du parking de la CIAPERE (fin 2014, début 2015) et construction d'un mur de soutènement de la route du cimetière (étude en cours)

- Réhabilitation du jardin d'enfant avec création de jeux sur un revêtement de sécurité
- Amélioration de l'aire de loisir : changement de la pelouse artificielle du mini terrain de foot et à côté de l'aire de jeux mise en place d'un lieu de pique-nique avec 2 tables et 4 bancs.

Travaux à venir :

- L'éclairage public est à revoir complètement.
 - le contrat d'entretien avait été cédé à une société privée... Il ne sera pas renouvelé : l'entretien du réseau d'éclairage public est désormais pris en charge par la mairie.
 - rapidement : éclairage du parking de la CIAPERE et de ses accès.à court terme : rénovation des candélabres et installation de lampes à économie d'énergie

- L'Eglise et la Chapelle des blancs
Façade et travaux intérieurs : un gros chantier !
L'affaire est lancée... rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France et le Directeur Régional des Affaires Culturelles.

Une souscription sera lancée dans quelques mois avec le concours de la FONDATION DU PATRIMOINE

- La Chapelle des Rouges : déménagement des employés communaux et aménagement de l'intérieur de la chapelle
- La Chapelle St Roch : le toit d'abord
- Le Moulin à huile et à farine : nettoyage et réhabilitation
- Un parking à proximité de la Madone del Poggio accès EST de Saorge
- Mise en place d'une signalétique, en amont et dans le village, pour attirer l'attention des touristes sur les atouts de Saorge : monuments et commerces

L'objectif des travaux ;

Embellir le village et le rendre plus agréable à vivre
Sauvegarder notre patrimoine
Attirer plus de visiteurs et **développer** l'activité économique de Saorge donc l'avenir de tous

Leur importance est primordiale

